



# POUR DES RÉGIONS ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUES

LIVRE BLANC



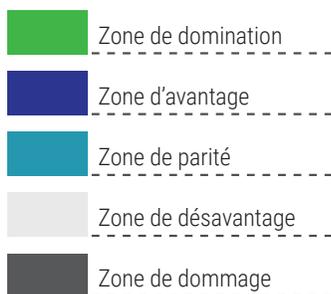
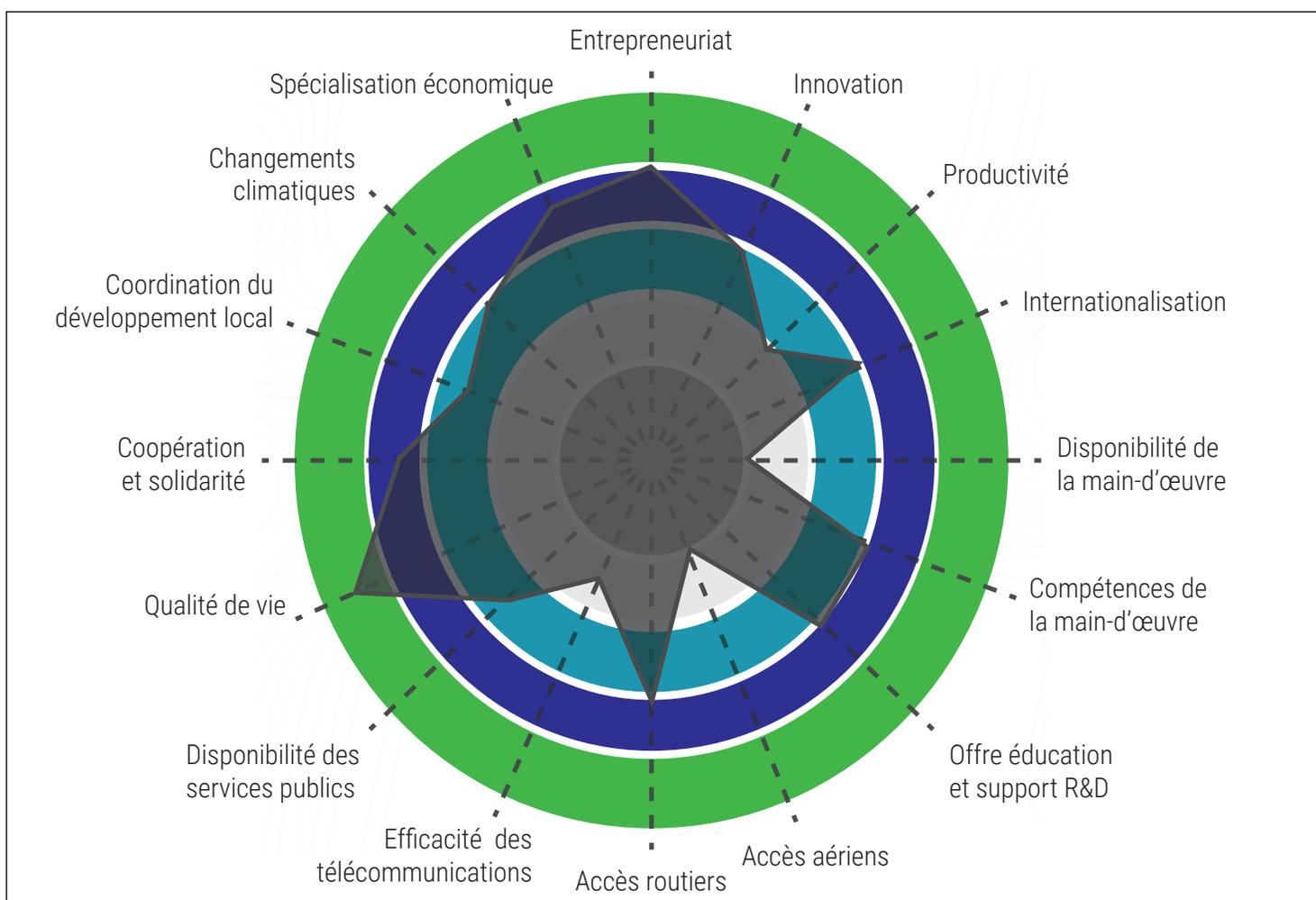
**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec

# Livre blanc pour des régions économiquement dynamiques

Le contexte de développement économique du Québec, notamment l'évolution récente des leviers locaux de développement et l'impact des différentes tendances économiques, technologiques et sociales, exige des approches novatrices pour répondre à de nouveaux besoins.

La mission de la Fédération des chambres de commerce du Québec lui donne un regard global sur l'économie québécoise et ses interventions en faveur du développement économique de toutes les régions du Québec sont au cœur de ses actions. Il était donc naturel qu'elle mette à contribution son vaste réseau pour préparer le présent Livre blanc, intitulé *Pour des régions économiquement dynamiques*, et interpeller les gouvernements sur les enjeux de développement régional, car des régions économiquement dynamiques profiteront à tous les Québécois.

## Forces et faiblesses



La démarche a reposé sur une analyse exhaustive des données socioéconomiques régionales, une revue de littérature en développement régional, des entrevues auprès d'acteurs économiques du Québec, ainsi qu'un vaste exercice de consultation auprès des entreprises. Des entrepreneurs, intervenants et chambres de commerce de partout ont contribué à la réflexion. Ces échanges enrichissants ont permis de bien identifier les enjeux et de proposer des solutions pour répondre aux défis des entreprises. Par le fait même, on atteignait l'objectif de sortir d'une simple liste de projets, aussi méritants soient-ils, et d'en arriver à des propositions structurantes.

Les propositions que nous mettons de l'avant demandent une mobilisation et une détermination à la hauteur de nos ambitions pour le Québec. Cela nous concerne tous, peu importe notre code postal.

## SEPT ENJEUX MAJEURS

	<b>Attraction et rétention</b>	<i>Comment limiter les impacts de la décroissance démographique et de la rareté de la main-d'œuvre</i>
	<b>Compétences de la main-d'œuvre</b>	<i>Comment favoriser l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins des entreprises</i>
	<b>Coordination et efficacité du développement régional</b>	<i>Comment favoriser la coordination des intervenants en développement et rallier les acteurs économiques autour d'une vision commune qui permet de répondre à leurs besoins</i>
	<b>Déficit de solidarité</b>	<i>Comment se donner au Québec une culture de développement économique inclusive pour les régions et les milieux urbains</i>
	<b>Accès aux régions</b>	<i>Comment assurer que les distances n'handicapent par le développement des régions</i>
	<b>Entrepreneuriat et stimulation de l'innovation</b>	<i>Comment assurer que les entreprises québécoises soient innovantes, puissent croître et être transférées au besoin</i>
	<b>Infrastructures et services publics</b>	<i>Comment favoriser une vitalité en région par une présence de services publics et une offre résidentielle adéquate</i>

# Recommandations

Attraction et rétention	Coordination et efficacité du développement régional	Accès aux régions
Compétences de la main-d'œuvre	Déficit de solidarité	Infrastructures et services publics

1. ❖❖❖ Réduire le délai de traitement des dossiers d'immigration et accroître l'efficacité de la reconnaissance des diplômes pour les immigrants.
2. ❖❖❖ Corriger la grille de sélection afin d'encourager davantage les métiers et techniciens et augmenter le pointage relatif et les incitatifs aux immigrants s'installant en région.
3. ❖❖❖ Ajouter des ressources dédiées aux régions afin de favoriser l'intégration des immigrants et prévoir une sensibilisation aux changements de la donne démographique.
4. ❖❖❖ Favoriser une approche d'application générale pour le processus accéléré d'immigration, axé sur la qualification des candidats et l'intégration en emploi.
5. ❖❖❖❖ Mettre en place un plan d'action pour la rétention et l'embauche de travailleurs d'expérience qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sensibilisation des entreprises et organisations aux adaptations nécessaires pour favoriser la flexibilité</li> <li>• La réduction des aspects dissuasifs de la fiscalité afin de favoriser le travail.</li> </ul>
6. ❖❖❖ Améliorer le financement du système d'éducation, fixer des cibles régionales de diplomation et assurer l'adéquation de la formation aux besoins des entreprises.
7. ❖❖❖ Intensifier et formaliser le recours aux programmes dual en région.
8. ❖❖❖ Moderniser l'offre de formation continue, en améliorer la diffusion et créer des incitatifs pour une meilleure utilisation de cette offre.
9. ❖❖❖ Offrir des programmes conjoints entre établissements d'enseignement sans pénalité financière et tester une approche de rotation de certains programmes.
10. ❖❖❖❖ Développer un véritable hub québécois de l'éducation à distance afin de tirer le meilleur des nouvelles technologies.

11. ❖❖❖❖ Prévoir l'établissement d'une vision de développement économique pour chaque MRC, doter le Québec de sa propre vision de développement régional, et dans tous les cas en faire la reddition de compte.
12. ❖❖❖❖ Créer une identification commune aux services municipaux de développement économique, indépendamment de leur structure, afin de limiter la confusion dans les services de première ligne, et intégrer l'expertise économique et les acteurs régionaux en complément à la représentativité politique pour aider à la prise de décision en développement économique.
13. ❖❖❖❖ Fournir un support financier et d'expertise aux actions locales dans les milieux moins favorisés.
14. ❖❖❖❖ Prévoir une culture d'aide et d'accompagnement de la petite entreprise avec des impératifs de rendement flexibles et leur offrir du financement patient et adapté au cycle de croissance de l'entreprise qui s'inscrit en complémentarité avec l'offre privée de financement.
15. ❖❖❖❖ Tenir des états généraux sur la fiscalité locale afin d'en moderniser la structure et mieux l'arrimer à la réalité du développement régional.
16. ❖❖❖❖❖ Développer une plus grande solidarité entre les centres urbains et les régions et évaluer formellement une stratégie de déploiement de municipalités-centre-de-services.
17. ❖❖❖❖❖ Améliorer les systèmes d'information à l'échelle de la MRC, car ce qui ne se mesure pas peut difficilement s'améliorer. Or, les données à cette échelle sont limitées.
18. ❖❖❖❖❖ Promouvoir davantage le tourisme à l'intérieur du Québec et utiliser ce secteur pour ancrer la solidarité entre les régions du Québec.
19. ❖❖❖❖❖ Accélérer en région le déploiement de la connexion internet et de la couverture cellulaire de haute qualité, y prévoir dès maintenant un support pour les technologies 5G et y augmenter les compétences numériques.

20. ❖❖❖❖❖ Favoriser des vols régionaux plus abordables et une meilleure desserte aérienne, et soutenir les infrastructures aéroportuaires et les capacités entrepreneuriales.
21. ❖❖❖❖❖ Déployer une véritable offre adaptée de traversiers et optimiser le recours aux transports maritime et ferroviaire autant pour les personnes que les marchandises.
22. ❖❖❖❖❖ Déployer des infrastructures et incitatifs adaptés en régions relatifs à l'électrification des transports et aux autres sources énergétiques de transition afin de tenir compte du territoire et d'y permettre les mêmes opportunités.
23. ❖❖❖❖❖ Améliorer la desserte du transport collectif en région, notamment par autocars et supporter la mobilité durable.
24. ❖❖❖❖❖ Mettre en place les conditions pour faciliter le repreneuriat, notamment à l'égard de la fiscalité, ainsi que les modèles collaboratifs de propriété.
25. ❖❖❖❖❖ Redonner une place de premier plan à l'agriculture et diffuser l'importance du secteur pour nourrir et enrichir les Québécois.
26. ❖❖❖❖❖ Répondre à l'enjeu de productivité au Québec par le développement de zones d'innovation pour lesquelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le gouvernement agit en tant que facilitateur de l'innovation avec son rôle de coordination, de donneur d'ordre et de législateur</li> <li>• les établissements d'enseignement notamment les Centres collégiaux de transfert de technologie sont mis à profit</li> <li>• la collaboration entre les parties prenantes privées et publiques est mise de l'avant.</li> </ul>
27. ❖❖❖❖❖ Faire preuve de flexibilité pour le financement associé à la fréquentation pour les programmes d'éducation en régions.
28. ❖❖❖❖❖ Développer un programme de support visant l'augmentation de l'offre de logements locatifs et en copropriété spécifiquement en région afin de mieux tenir compte des cycles de vie et de l'adaptation nécessaires des nouveaux arrivants.

- ❖❖❖❖ Gouvernement du Québec
- ❖❖❖❖❖ Gouvernement fédéral
- ❖❖❖❖❖❖ Municipalités